

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/07/2025 - B2025/015811 - 2014 B 00692 - 801 608 613 - "ACTION"

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SAS ACTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 15 RUE DU PRE BLANCHET 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 80160861300023 Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 31/12/2024	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé		AA	
AC IIF - IMMOBILISABLES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (I)		BJ	BK
AC IIF - IMMOBILISABLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
AC IIF - CIRCULANT S STOCKS CREANCES DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise	SAS ACTION		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	352 232	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	232 622	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	595 853	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	52 629	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	268 393	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 563	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	347 624	
	Dettes fiscales et sociales			DY	99 719	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	12 666	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	784 593		
Écarts de conversion passif *			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 380 446		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	747 291
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ACTION										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				FA	2 862 644		FB			FC	2 862 644			
	Production vendue { biens * services *				FD			FE			FF				
					FG	146 660		FH			FI	146 660			
	Chiffres d'affaires nets *				FJ	3 009 304		FK			FL	3 009 304			
	Production stockée *										FM				
	Production immobilisée *										FN				
	Subventions d'exploitation										FO	667			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)										FP	5 031			
	Autres Produits (1) (11)										FQ	410			
											FR	3 015 412			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *										FS	1 453 744			
	Variation de stocks (marchandises) *										FT	-98 689			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *										FU	65 530			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *										FV	3 296			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *										FW	615 166			
	Impôts, taxes et versements assimilés *										FX	21 697			
	Salaires et traitements *										FY	442 984			
	Charges sociales (10)										FZ	166 437			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements * (14)								GA	34 616		
				- dotations aux provisions								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*										GC			
				Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD			
	Autres charges (12)										GE	4 008			
											GF	2 708 789			
											GG	306 623			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *										GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *										GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM				
	Différences positives de change										GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO				
											GP				
										GQ					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *										GR	17 412			
	Intérêts et charges assimilées (6)										GS				
	Différences négatives de change										GT				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GU	17 412			
											GV	-17 412			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)															
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)												GW		289 211	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS ACTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	20 300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	20 300	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 306	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 341	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	17 959
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	74 548
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 035 712
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 803 090
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	232 622
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	-Crédit-bail mobilier *	HP	
			-Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9)	Dont transfert de charges		A1	2 674
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9				
	dont cotisations facultatives Madelin A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
RB 2024 Charges excep. /op,ration gest			192		
RECLASST POUR PREPA 2025 RECLASST POUR PREPA 2025				192	
RB 2024 P,nali,t,s, amendes fisc. et p,			185		
RECLASST blocage saisie adm ti RECLASST blocage saisie adm ti				150	
RB 2024 autres charges except			304		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS ACTION		Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	12 910	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	24 089	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	46 901	KW	
		Matériel de transport *		KY	44 596	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	9 830	LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
		TOTAL III		LN	125 415	LO	
						LP	107 565
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M
Autres participations				8U		8V	
Autres titres immobilisés				1P		1R	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	14 096	1U	883
		TOTAL IV		LQ	14 096	LR	883
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	152 421	ØH	108 448

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	12 910
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	25 647
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	92 604
		Matériel de transport		IV		MP	43 700	MQ	60 782
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	10 248
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
		TOTAL III		IY		NG	43 700	NH	189 280
								NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7
Autres participations				IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	20	2F	14 958
		TOTAL IV		I3		NJ	20	NK	14 958
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	43 720	ØL	217 149

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ACTION						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS ACTION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 582	PF	2 582	PG		PH	5 164		
TOTAL I		RK	2 582	RM	2 582	RN		RO	5 164		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	10 859	QA	4 658	QB		QC	15 517		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 941	QE	11 801	QF		QG	22 741		
	Matériel de transport	QH	41 370	QI	12 240	QJ	41 394	QK	12 217		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 632	QM	3 335	QN		QO	5 967		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	65 802	QV	32 034	QW	41 394	QX	56 442		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	68 384	ØP	34 616	ØQ	41 394	ØR	61 606		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9		N2		N4		N6			
Fonds commercial		RP		RR		RT		RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7		P6		P8		Q1			
TOTAL I		RW		RY		SB		SD			
Terrains		Q2		Q4		Q6		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R2		R4		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R9		S2		S4			
	Inst. gales, agenc am. divers	S5		S7		S9		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T5		T7		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1		U3		U5		U7			
	Matériel de transport	U8		V1		V3		V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V8		W1		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W6		W8		X1			
TOTAL II		X2		X4		X6		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP		NR		NT		NU			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS ACTION										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T	6 492	6U		6V	2 358	6W	4 134		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B	6 492	TY		TZ	2 358	UA	4 134		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	6 492	UB		UC	2 358	UD	4 134		
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF	2 358				
			- financières	UG		UH					
			- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE *

DGFIP N° 2057 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS ACTION										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	14 958	UV		UW	14 958		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	4 961	4 961					
	Autres créances clients				UX	448 438	448 438					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY	800	800					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	11 438	11 438					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR							
	Charges constatées d'avance				VS	37 442	37 442					
TOTAUX				VT	518 037	VU	503 079	VV	14 958			
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	52 629	18 890		33 739					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	347 624	347 624							
Personnel et comptes rattachés			8C	36 364	36 364							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	37 946	37 946							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	18 964	18 964							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 333	5 333							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 111	1 111							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	268 393	268 393							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	12 666	12 666							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	781 030	VZ	747 291	33 739					
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	39 600	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	10 295		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	18 555	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Annexe Comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 380 446.21 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 232 621.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels de bureau et info	3 à 5 ans
- Véhicules	5 ans
- Site internet	5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	12 910		
CORPORELLES	Terrains	Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		24 089		1 558
		Inst. générales, agencs & aménagts divers	46 901		45 703
	Autres immos	Matériel de transport	44 596		59 886
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	9 830		418
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	125 415		107 565
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		14 096		883
		TOTAL	14 096		883
TOTAL GENERAL			152 421		108 448

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			12 910	
	Terrains					
CORP.	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques	Inst. gal. agen. amé. cons			25 647	
		matériel & outillage indust.			92 604	
		Inst. gal. agen. amé. divers			60 782	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		43 700	10 248	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
FIN.	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		43 700	189 280	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
FIN.	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			20	14 958	
		TOTAL		20	14 958	
		TOTAL GENERAL		43 720	217 149	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 582	2 582		5 164
TOTAL		2 582	2 582		5 164
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		10 859	4 658		15 517
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	10 941	11 801		22 741
	Matériel de transport	41 370	12 240	41 394	12 217
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 632	3 335		5 967
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		65 802	32 034	41 394	56 442
TOTAL GENERAL		68 384	34 616	41 394	61 606

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immobs incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
Constr.	Sur sol propre					
	Sur sol autrui					
	Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage						
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div					
	Matériel transport					
	Mat. bureau mobilier inf.					
	Emballages réc. divers					
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	407 589.90	502 982.30	407 589.90	502 982.30
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	407 589.90	502 982.30	407 589.90	502 982.30

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	14 958		14 958
	Clients douteux ou litigieux	4 961	4 961	
	Autres créances clients	448 438	448 438	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	800	800	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	11 438	11 438	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	37 442	37 442	
	TOTAUX	518 037	503 079	14 958
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		37 442
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	37 442

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		235
Autres créances		
Disponibilités		
	TOTAL	235

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000.00	10.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	52 629	18 890	33 739	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		347 624	347 624		
Personnel & comptes rattachés		36 364	36 364		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		37 946	37 946		
Etat & Impôts sur les bénéfices		18 964	18 964		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		5 333	5 333		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, tax & assimilés		1 111	1 111		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		268 393	268 393		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		12 666	12 666		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		781 030	747 291	33 739	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 600			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	18 555			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	10 295			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	203
Emprunts et dettes financières divers	13 926
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 310
Dettes fiscales et sociales	50 524
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 666
TOTAL DES CHARGES À PAYER	101 629

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Amende		35	
Vnc cession véhicule		2 306	
Cession véhicule			20 300
	TOTAL	2 341	20 300

« ACTION »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de : 10 000 €

Siège social : 15 rue du Pré Blanchet

38400 SAINT MARTIN D'HERES

801 608 613 R.C.S. GRENOBLE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2025**

Exercice : 31 DECEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 30 Juin

A 11 heures,

Les associés de la Société « ACTION », société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 232 622 €
- Aux associés, un dividende de 60 000 €
- Au poste « autres réserves », le solde 172 622 €

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2025.

Sur le plan fiscal :

- Ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique - PFU au taux forfaitaire de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu restant néanmoins optionnelle.

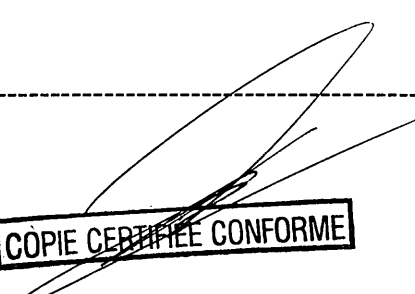
Le montant des dividendes revenant aux personnes physiques s'élève à 30 000 €, soit 60 € par action.

- Le solde au profit des personnes morales représente un montant total de 30 000 €, soit 60 € par action.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée générale précise que le montant des dividendes distribués au titre des TROIS exercices précédents s'établit comme suit :

EXERCICES	DISTRIBUTION GLOBALE	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2021	28 570 €	14 285 €	14 285 €
2022	50 000 €	25 000 €	25 000 €
2023	60 000 €	30 000 €	30 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


COPIE CERTIFIÉE CONFORME

« ACTION »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de : 10 000 €

Siège social : 15 rue du Pré Blanchet

38400 SAINT MARTIN D'HERES

801 608 613 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice : 31 DECEMBRE 2024

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| - Bénéfice de l'exercice | 232 622 € |
| - Aux associés, un dividende de | 60 000 € |
| - Au poste « autres réserves », le solde | 172 622 € |

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2025.

Sur le plan fiscal :

- Ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique - PFU au taux forfaitaire de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu restant néanmoins optionnelle.

Le montant des dividendes revenant aux personnes physiques s'élève à 30 000 €, soit 60 € par action.

- Le solde au profit des personnes morales représente un montant total de 30 000 €, soit 60 € par action.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée générale précise que le montant des dividendes distribués au titre des TROIS exercices précédents s'établit comme suit :

EXERCICES	DISTRIBUTION GLOBALE	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2021	28 570 €	14 285 €	14 285 €
2022	50 000 €	25 000 €	25 000 €
2023	60 000 €	30 000 €	30 000 €

COPIE CERTIFIÉE CONFORME